



*Comité international de planification (CIP)  
pour la souveraineté alimentaire  
Groupe de travail sur la biodiversité agricole*



17 février 2021

## *Comité international de planification (CIP) pour la souveraineté alimentaire*

### *Session informelle de la vingt-quatrième réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique, technique et technologique (SBSTTA-24)*

#### *Déclaration du CIP*

#### *Point 3, le cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020*

Le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) est un espace articulé représentant 6000 organisations de base et mouvements sociaux de peuples indigènes et de petits producteurs alimentaires.

Les peuples autochtones et les petits producteurs d'aliments ont protégé, développé et renforcé la biodiversité dont nous dépendons tous depuis des milliers d'années ; la reconnaissance et la protection de leur rôle sont inscrites dans la DNUDPA et la DNUP .

Garantir des droits de propriété sûrs et stables aux petits producteurs alimentaires et aux populations autochtones, les protéger des conséquences négatives de la biotechnologie en réaffirmant le principe de précaution et mettre en place des mécanismes de surveillance participative dans lesquels tous les acteurs intéressés ont le droit de faire rapport, sont des mesures que le cadre doit prévoir.

Dans ce contexte, nous aimerions rappeler aux délégués que l'agroécologie est basée sur nos droits aux semences et à la biodiversité, ainsi que sur nos connaissances, nos innovations et nos pratiques. Les systèmes agroécologiques nourrissent déjà les trois quarts de la planète avec seulement un tiers des terres, nous ne pouvons donc pas nous empêcher de nous interroger sur les intérêts particuliers qui rendent si difficile d'inclure la promotion explicite de l'agroécologie dans la stratégie mondiale de préservation de la biodiversité.

Étant donné le succès limité de deux décennies de politiques de fixation d'objectifs de la CDB, y compris les objectifs d'Aichi qui ont échoué, l'adoption d'une autre série d'objectifs numériques pour la biodiversité semble malavisée. Les objectifs numériques réduisent les problèmes auxquels sont confrontés les écosystèmes complexes du monde à des "objectifs sur papier", sans tenir compte des questions de qualité, et peuvent détourner les ressources d'une mise en œuvre efficace. Nous soutenons la création d'objectifs basés sur des "vecteurs de changement", où des récits peuvent être élaborés pour montrer la synergie entre les acteurs (tels que les peuples indigènes et les petits



*Comité international de planification (CIP)  
pour la souveraineté alimentaire  
Groupe de travail sur la biodiversité agricole*



exploitants), les thèmes la conservation, l'utilisation durable et le partage des bénéfices, et des systèmes tels que les montagnes ou les mers profondes. Une telle approche permettrait également au cadre de définir les responsabilités du niveau local au niveau national, car nous savons que la mise en œuvre n'est efficace qu'entre la base et le niveau national.

Voici quelques exemples des problèmes posés par les objectifs proposés :

- Objectif 6 - comment l'application ou la pollution des biocides sera-t-elle mesurée ? Même l'Australie a admis dans un rapport de 2019 qu'"il y a un manque d'informations détaillées sur l'étendue de l'utilisation des produits chimiques".
- Objectif 9 - comment l'agriculture durable sera-t-elle définie ? Qui rédigera la définition ? Les terres des petits exploitants seront-elles même incluses alors que nos efforts sont trop souvent ignorés dans les rapports statistiques nationaux ?
- Objectif 17 - alors que l'objectif comprend des "incitations réglementaires", les indicateurs proposés se réfèrent uniquement aux mesures financières, ignorant le rôle de la politique publique.
- Cible 19 - cette cible inclut les savoirs traditionnels dans son appel à une information de qualité, mais ignore le rôle des IPLC non seulement dans leur création et leur maintien, mais aussi dans la prise de décision concernant leur utilisation.

Le système alimentaire industriel et les industries extractives sont les principales causes du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la destruction des écosystèmes. Il est donc urgent de passer à des systèmes de production alimentaire plus diversifiés et plus durables et d'abandonner rapidement les industries énergétiques, manufacturières et de transport non durables. Fixer des objectifs qui augmentent régulièrement les zones contrôlées et gérées par les peuples indigènes et les petits producteurs alimentaires est un moyen sûr d'inverser les pertes de biodiversité que connaît actuellement le monde.